



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CRISE SANITAIRE :

PROTEGER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

VIOLENCES CONJUGALES

#CriseSanitaire

Vous êtes en situation de **danger immédiat** :
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une **écoute**, un **conseil** :
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un **signalement**
par SMS : **114**
via la plateforme : www.arretonslesviolences.gouv.fr

Le contexte sanitaire actuel constitue un facteur aggravant pour les victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs.

L'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours restent donc actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en **danger**, les victimes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce **sans devoir disposer d'une attestation**. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

[Les dispositifs destinés à protéger les femmes victimes de violences conjugales ainsi que leurs enfants demeurent actifs et opérationnels.](#)

EN CAS D'URGENCE ET DE DANGER IMMEDIAT
(possibilité de quitter le domicile sans attestation)

Appeler le 17	24h/24 7j/7	
Utiliser le 114 par SMS	24h/24 7j/7	
POUR UN CONSEIL, UNE ORIENTATION OU SIGNALER UN FAIT DE VIOLENCES		
Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme	du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h	
Contactez ou rencontrez vos associations dans les Hauts-de-Seine	<i>cf. coordonnées ci-dessous</i>	
Signaler votre situation sur Internet <i>via</i> la plateforme dédiée avec un <i>tchat</i> non traçable : arretonslesviolences.gouv.fr	24h/24 7j/7	
Numéro national d'aide aux victimes : 116 006	de 9h à 19h 7j/7	
Enfance maltraitée 119 allo119.gouv.fr/recueil-de-situation	24h/24 7 j/7	
Auteurs potentiels : pour ne pas risquer de devenir violent 08 019 019 11	de 9h à 19h 7j/7	

Depuis le confinement, les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre.

VOS ASSOCIATIONS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

		PERMANENCES TELEPHONIQUES OU INFORMATIQUES	PERMANENCES PHYSIQUES PENDANT LE CONFINEMENT
Dispositif départemental Femmes Victimes de Violences – FVV92		01 47 91 48 44 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30	Entretiens FVV92 uniquement par téléphone, sur rendez-vous.
ADAVIP92 association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales des Hauts de Seine		01 47 21 66 66 / adavip92@free.fr du lundi au vendredi de 9h45 à 12h30 et de 14h à 17h	Se renseigner en appelant l'accueil de l'ADAVIP pour connaître sur le département des Hauts de Seine les permanences juridiques, sociales et les consultations psychologiques qui sont maintenues en présentiel.
AFED92 Accueil des femmes en difficultés		01 47 78 81 75 / afed@wanadoo.fr du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures	Rendez-vous possible pour situation d'urgence évaluée préalablement par téléphone
CIDFF Hauts-de-Seine nord (centre d'information pour les droits des femmes et des familles)		01 71 06 35 50 / Cidff92nord@gmail.com du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h00 (sauf mercredi après-midi) Permanences téléphoniques dans tous les PAD	- au Tribunal à Nanterre : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h00 (sauf mercredi après-midi) - sur rdv au siège de l'association à Nanterre pour les situations les plus fragiles.
CIDFF Hauts-de-Seine sud (centre d'information pour les droits des femmes et des familles)		01 46 44 71 77 ou 07 68 41 45 15 contact@cidff92sud.org du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00 (sauf vendredi après-midi) Entretiens téléphoniques dans tous les points permanences	Sur rdv au siège de l'association pour les situations les plus fragiles et les plus urgences.
Centre Flora Tristan		01 47 36 96 48 / accueil@centrefloratristan.org du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h Les mises en sécurité sont assurées	RV FVV au téléphone uniquement, sauf si la situation exige un RV physique Permanences santé HPA, Bécélère et hôpital des 4 villes uniquement au téléphone à partir du 9 novembre 2020 (renseignements au 01 47 36 96 48)
l'Escale-Solidarité femmes		01 47 33 09 53 / lescale@lescale92.org. du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h30 Les mises en sécurité sont assurées ainsi que les évaluations TGD. Les permanences en milieu hospitalier sont assurées par téléphone. Suivis psychologiques et spécifiques assurés par téléphone.	Permanences sur rendez-vous pour une première orientation les mercredis matin et vendredis matin Rdv au 01.47.33.09.53